



# SANYAS IMMOBILIER

Votre spécialiste Transaction Achat & Vente en Copropriété

## BARÈME HONORAIRES TRANSACTION

TARIF DES PRESTATIONS EN VIGUEUR AU 01/07/2024 (Taux de TVA à 20%)

TYPE DE BIEN	PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Garage / Parking / Cave	Libre	15% du prix de vente ➤ Forfait minimum de 2 500 €
Habitation / Bureau / Local commercial / Terrain	Inférieur à 30 000 €	Forfait de 5 000 €
	De 30 000 € à 75 000 €	Forfait de 6 500 €
	De 75 001 € à 150 000€	Forfait de 8 000 €
	De 150 001 € à 250 000 € Supérieur à 250 001 €	Forfait de 9 500 € 5% du prix de vente

Les biens immobiliers avec un DPE classé A ou B bénéficient d'une remise de 10% sur les honoraires affichés.

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation, de rédaction du compromis de vente et de suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique chez le notaire. Ils sont calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Les honoraires sont :

- à la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente "commission vendeur" ,
- à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche "commission acquéreur".

**Si vous êtes copropriétaire vendeur géré par notre cabinet de syndic, alors une remise de 50% vous sera proposée sur le Document d'Informations de l'Acquéreur en vue de la signature du compromis de vente (article L. 721-2 du CCH) .**

Cabinet SANYAS IMMOBILIER  
DS NORMANDIE IMMOBILIER

14 Avenue du Maréchal Leclerc - 27600 GAILLON

Tél. : 02 59 16 16 09 - Mail : gaillon@sanyas-immobilier.com

S.A.R.L au capital de 5000 € - R.C.S. EVREUX 982 666 422

APE 6832 A - TVA FR 13982666422

CPI n° 2701202400000007 délivrée par la C.C.I. Portes de Normandie le 12/06/2024

Garanties Financières : SOCAF - 26 Avenue de Suffren - 75015 PARIS & Assurance RCP : M.M.A. IARD



| AGIR POUR LE LOGEMENT |